



Gestion de patrimoine
Dominion valeurs mobilières

Dix stratégies pour bâtir et protéger votre patrimoine familial



Pamela Jordan, B.A.A., Fin.

Conseillère en placement et en patrimoine
pamela.jordan@rbc.com
819-379-6640



Maxim Bisson, B.A.A., Fin.

Conseiller associé en placement
maxim.bisson@rbc.com
819-380-3626

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
25, rue des Forges, bureau 100
Trois-Rivières, QC G9A 6A7
www.équipejordan.com
1 800 567-7996

La plupart des millionnaires canadiens ont une perception modeste de leur situation financière : ils se voient à l'aise financièrement plutôt que riches.

Peu importe votre perception de votre situation financière, si vous êtes responsable d'actifs dans votre ménage pouvant être investis, d'une valeur de 1 million de dollars ou plus, vous avez des préoccupations particulières que ne partage pas la famille canadienne moyenne. Vous avez un fardeau fiscal plus lourd et un plus grand portefeuille de placements à gérer. Vous trouvez-vous dans l'une des situations suivantes ?

- Vous possédez plusieurs propriétés immobilières, peut-être dans différents pays.
- Vous souhaitez optimiser un régime complexe de rémunération de cadres.
- Vous êtes soucieux d'apprendre à vos enfants à gérer leur argent de façon responsable dans un environnement privilégié.
- Vous comptez vendre ou transférer votre entreprise.
- Vous cherchez à transférer les biens familiaux à la génération suivante, tout en réduisant l'impôt au minimum.

- Vous voulez tirer le meilleur parti de votre legs à des œuvres de bienfaisance.

Pour vous aider à clarifier ces enjeux uniques, il existe des stratégies qui ne conviennent habituellement pas à la famille canadienne moyenne, notamment celles-ci :

- si vous êtes propriétaire d'entreprise, songez à vous verser une prime pour réduire le bénéfice de votre société active afin de profiter du taux d'imposition favorable qui s'applique aux petites entreprises ;
- les stratégies de fractionnement du revenu peuvent réduire la charge fiscale de votre famille ;
- des dons de titres à des œuvres de bienfaisance admissibles, sans payer d'impôt sur les gains en capital ;
- des stratégies d'assurance pour faire face aux importantes obligations fiscales qui incomberaient autrement à votre succession.

Stratégie 1 : planification financière complète

Si vous disposez de ressources financières supérieures à la moyenne, votre plan financier doit être élaboré en conséquence. La situation financière de votre famille étant plus complexe, vous avez davantage de préoccupations que la famille canadienne moyenne, notamment un fardeau fiscal plus élevé, la gestion d'un plus grand portefeuille de placements, la possession de plusieurs propriétés immobilières et diverses questions liées aux dons à des œuvres de bienfaisance.

Un plan financier exhaustif vous permettra de clarifier ces enjeux et de cerner des stratégies visant à protéger et à accroître votre patrimoine familial. Ce type de plan va au-delà des simples régimes d'épargne-retraite et des prévisions en matière de revenu dont traite votre plan financier ordinaire. Il englobe tous les aspects de vos affaires financières, y compris la gestion des liquidités et de l'endettement, la planification des investissements, de l'impôt, de la retraite et de la succession ainsi que la gestion des risques.

Les étapes à suivre comprennent habituellement :

- une discussion exploratoire en profondeur pour clarifier vos objectifs personnels et familiaux ;

- des projections financières reposant sur votre situation financière actuelle ;
- des recommandations clés ;
- des projections financières reposant sur la mise en œuvre de ces recommandations ;
- un plan d'action.

Communiquez avec nous pour savoir comment un plan financier exhaustif peut être avantageux pour vous et votre famille.

Stratégie 2 : consolidation d'actifs

Les investisseurs fortunés ouvrent parfois divers comptes de placement de même type auprès de différentes institutions financières, en se disant que c'est une façon efficace de diversifier leurs investissements. La diversification réduit effectivement le risque. Toutefois, la question n'est pas de savoir à quel endroit vous placez votre argent, mais plutôt de quelle façon. Au lieu de contribuer à la diversification, le fait d'investir dans une multitude de comptes peut en fait avoir l'effet inverse, car il devient plus difficile de savoir avec précision comment les actifs sont investis. Il y a plusieurs autres raisons d'envisager la consolidation de vos actifs auprès d'un seul conseiller en qui vous avez confiance.

En voici quelques-unes :

- Réduction des coûts. Pour de nombreux programmes de placement, les frais sont calculés selon une échelle mobile. Plus vous avez d'actifs dans le programme, moins les frais sont élevés.
- Administration simplifiée. Il est plus facile d'effectuer le suivi de vos placements si vous avez moins de relevés de comptes et de formules fiscales.
- Règlement de succession plus facile. Votre exécuteur testamentaire, ou liquidateur, a un point de contact unique, ce qui lui facilite la vie dans les moments difficiles.
- Planification plus efficace du revenu de retraite. Connaissant bien toutes vos sources de revenu, il est plus facile pour votre conseiller de déterminer comment maximiser votre revenu de retraite après impôt.

Nous pouvons vous aider à déterminer si une stratégie de consolidation est avantageuse pour vous.

Stratégie 3 : apprendre à vos enfants à gérer leur argent de façon responsable

Un grand nombre de personnes fortunées ont bâti leur patrimoine grâce à leur travail acharné. Elles ont donc conscience de la valeur de l'argent, mais sont parfois inquiètes qu'il en soit autrement pour leurs enfants ou leurs petits-enfants, élevés dans un environnement privilégié.

Si vous êtes soucieux d'apprendre à vos enfants à gérer leur argent de façon responsable, il existe des stratégies pour vous aider. L'une d'elles consiste à leur donner une allocation raisonnable pour leurs dépenses, leurs économies et leurs dons aux œuvres de bienfaisance. C'est une façon de les aider à acquérir de précieuses compétences en gestion de budget, à reconnaître la valeur de l'épargne pour l'avenir et à faire preuve de conscience sociale. Une allocation raisonnable





peut, par exemple, être de l'ordre de un dollar par semaine pour chaque année d'âge.

Une autre solution consiste à dresser un budget mensuel ou semestriel prévoyant des activités et des achats raisonnables pour l'ensemble de la famille. Si vos enfants demandent quelque chose qui n'y figure pas, dites-leur que vous envisagerez la question lors du prochain budget.

Stratégie 4 : utilisation efficace des surplus d'actifs

Comme de nombreuses personnes qui disposent de ressources financières supérieures à la moyenne, il se peut que vous possédiez des actifs dont vous n'aurez pas besoin de votre vivant. Plutôt que de continuer d'assujettir ces actifs à votre taux d'imposition élevé, vous pourriez les mettre à l'abri. Trois options s'offrent à vous :

- Dons de votre vivant à un membre de votre famille moins fortuné. Si cette personne est âgée de moins de 18 ans, les gains en capital seront imposables à son nom, à un taux moins élevé, mais les intérêts et les dividendes gagnés sur ces actifs vous seront réattribués et ils s'ajouteront à votre revenu imposable. Si elle a plus de 18 ans, le revenu produit par ces actifs sera imposable à son nom, à un taux moins élevé.
- En cas de besoin d'assurance, versez l'actif dans une police d'assurance vie en franchise d'impôt, où le revenu généré croît à l'abri de l'impôt. Lors du règlement de votre succession, ce revenu est versé à vos

bénéficiaires sous forme d'indemnité de décès en franchise d'impôt.

- Don de titres cotés en bourse s'étant appréciés à des œuvres de bienfaisance admissibles – sans payer d'impôt sur les gains en capital.

Communiquez avec nous pour en savoir plus sur les façons de protéger vos surplus d'actifs.

Stratégie 5 : gestion des risques

Vous avez travaillé avec acharnement pour accumuler vos actifs, il est donc important de les protéger des risques divers.

1. Risque de poursuite

La protection de vos surplus d'actifs ne se limite pas à l'achat d'une assurance de responsabilité. Vous pouvez notamment donner des actifs à un membre de votre famille, les transférer dans une fiducie et les mettre à l'abri des créanciers dans une police d'assurance vie ou, si vous êtes propriétaire d'entreprise, dans une société de portefeuille.

2. Risque de ralentissement des marchés

La diversification de votre portefeuille de placements constitue la meilleure façon de réduire le risque. En plus des techniques de diversification traditionnelles (par catégorie de titres, secteur géographique et secteur industriel), certaines familles dont la valeur du portefeuille dépasse le million de dollars diversifient en recourant à d'autres solutions comme les fonds de couverture ou des polices d'assurance.

Au lieu de contribuer à la diversification, le fait d'investir dans une multitude de comptes peut en fait avoir l'effet inverse, car il devient plus difficile de savoir avec précision comment les actifs sont investis.

3. Risque de perte de revenu

Assurez-vous d'avoir une assurance invalidité, une assurance maladies graves et une assurance soins de longue durée adéquates pour vous protéger ainsi que votre famille contre le risque de pertes de revenu permanentes ou temporaires.

Communiquez avec nous pour obtenir de l'assistance concernant les stratégies de gestion du risque.

Stratégie 6 : planification relative à une résidence secondaire

Si vous possédez une résidence secondaire, vous devez tenir compte de nombreux facteurs, surtout s'il s'agit d'une propriété familiale. La question à savoir qui, parmi les enfants, héritera de la résidence est souvent source de conflit.

La planification vous permet de maintenir l'harmonie familiale et, peut-être, de réduire l'impôt à payer.

Voici quelques stratégies à envisager :

- Donner la propriété à vos enfants par l'entremise d'une fiducie familiale entre vifs pour différer l'impôt sur tout gain en capital futur et éviter les droits d'homologation.
- Souscrire une assurance pour couvrir l'impôt sur le gain en capital découlant de la vente de la propriété au règlement de la succession.
- Créer une convention de copropriété établissant des règles de base lorsque plus d'un enfant est propriétaire de la résidence.



Si un revenu est déplacé d'un parent fortuné à un enfant ou au conjoint moins fortuné, la famille peut réaliser des économies d'impôt importantes.

Stratégie 7 : dons de bienfaisance

Il existe plusieurs façons de maximiser vos dons de bienfaisance :

- Lorsque vous donnez des titres négociés en bourse s'étant appréciés à des œuvres de bienfaisance admissibles, vous ne payez pas d'impôt sur les gains en capital. De plus, vous recevez un reçu correspondant à la juste valeur marchande des titres donnés.
- Établissez une fondation de bienfaisance afin de créer un legs durable. Une fondation privée vous procure un niveau élevé de contrôle et de souplesse, mais elle comporte des frais continus et des contraintes administratives. Un don à une fondation publique convient davantage à ceux qui ne souhaitent pas participer activement au quotidien de l'organisme.
- Contractez une police d'assurance vie qui versera une somme considérable à l'œuvre de bienfaisance de votre choix, moyennant une sortie de fonds relativement peu importante.

Communiquez avec nous pour en savoir plus sur les façons de créer un legs durable à l'intention d'œuvres de bienfaisance.

Stratégie 8 : fiducies testamentaires

Une fiducie testamentaire peut présenter d'importantes occasions en matière de planification successorale. Elle vous permet de donner des actifs à vos bénéficiaires selon les conditions que vous avez stipulées. Elle convient particulièrement si vous avez un bénéficiaire handicapé ou mineur. Une fiducie testamentaire offre aussi des solutions pour des situations familiales complexes, comme un second mariage.

Stratégie 9 : fractionnement du revenu familial

Le fractionnement du revenu est efficace pour réduire le fardeau fiscal de votre famille pour deux raisons en particulier :

- En vertu des taux d'imposition progressifs en vigueur au Canada, plus votre revenu est élevé, plus il est imposé.
- Chaque résident canadien peut toucher un certain montant de revenu (environ 8 000 \$) en franchise d'impôt en raison de l'exemption personnelle de base (selon la province).

Si un revenu est déplacé d'un parent fortuné à un enfant ou au conjoint moins fortuné, la famille peut réaliser des économies d'impôt importantes.

Stratégie 10 : planification de la relève en entreprise

Si vous prévoyez transférer votre entreprise à la génération suivante, voici des stratégies qui peuvent vous aider :

- Déterminez lequel parmi vos enfants est le plus intéressé et apte à diriger votre entreprise. Une fois votre décision prise, donnez progressivement plus de responsabilités à votre successeur et présentez-lui vos principales relations d'affaires au moins cinq à dix ans avant le transfert. Laissez-le diriger le plan de relève, car cela mène souvent à une transition mieux réussie.
- Créez un plan financier intégrant diverses stratégies : régime de retraite individuel, gel successoral visant des réductions d'impôt, convention d'actionnaires et assurance pour couvrir les événements imprévus ou le financement des conventions de rachat d'actions.

Communiquez avec nous pour en savoir plus sur la planification de la relève en entreprise.